CDVM
مجلس القيم المنقولة

DECLARATION DE FRANCHISSEMENT DE SEUILS DE PARTICIPATION
FS/EM/13/2012

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte à la connaissance du public que le fonds d'investissement de droit mauricien AfricInvest Limited représenté par le directeur associé, M. Brahim El Jai, a déclaré le 23 mars 2012, avoir cédé sur le marché central, le 16 mars 2012, 1.259 actions Société Maghrébine de Monétique (S2M), au cours unitaire moyen de 301,12 dh, franchissant à la baisse le seuil de participation de 5% dans le capital de ladite société.

Suite à cette transaction, AfricInvest Limited détient 39.493 actions S2M, soit 4,93% du capital de ladite société.

Contact CDVM :
Tel : 05 37 68 89 27
E-mail: information_financiere@cdvm.gov.ma

L'autorité qui veille sur votre épargne
Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières